EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 27 juin 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°20

Etaient présents: M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés: M. Michel BREUILH à partir de 20h30 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christèle COURSAT par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE jusqu'à 18h45 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ jusqu'à 20h00 par M. Michel BOUYOU, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL.

Etait absent : M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Décision relative à la modification des plafonds de l'IFSE fixés dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Principal et les Budgets Annexes de la commune
- Vu le Code Général de la Fonction Publique.
- Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,
- Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux
- Vu la circulaire NOR : RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

- Vu la délibération n°13 du 10 avril 2018 instituant le RIFSEEP dans la collectivité,
- Vu la délibération n°17 du 3 juillet 2018 complétant la délibération n°13 du 10 avril 2018,
- Vu sa délibération n°5 du 12 février 2019 modifiant les délibérations n°13 du 10 avril 2018 et n°17 du 3 juillet 2018,
- Vu le décret n°2020-182 du 27 février 2020 publié le 29 février 2020 modifiant le décret n°91-875, relatif au régime indemnitaire, établissant les équivalences avec la fonction publique de l'Etat des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale, dans le respect du principe de parité,
- Vu sa délibération n° 10 du 8 mars 2022 relative au complément aux délibérations relatives à la mise en œuvre RIFSEEP – Cadre d'emplois des Conseillers des APS, des Ingénieurs et des Techniciens,
- Considérant qu'il convient, afin de favoriser l'attractivité de la Ville, de revoir les plafonds de l'IFSE fixés dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP,
- Vu l'avis émis par le Comité Social Territorial,

Après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 9 abstentions

1-Décide de revoir les plafonds de l'IFSE fixés dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP conformément aux tableaux ci-dessous :

Cadre d'emp	lois des Attachés			
Emploi	Groupe d	e Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé	Plafond annuel
	fonctions		par la collectivité	fixé par la collectivité
Responsable de Pôle	A1	36 210 €	9 500 €	36 210 €
Responsable de direction, Adjoint au Responsable de direction, Adjoint au Directeur des Services Techniques, Chargé de missions	A2	32 130 €	7 500 €	32 130 €
Cadre d'emplois des Re	dacteurs			
Emploi	Groupe d fonctions	e Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Responsable de service ou pôle	B1	17 480 €	7 500 €	17 480 €
Chargé de missions, médiateur	B2	16 015 €	7 200 €	16 015 €
Agent en charge de responsabilités particulières (adjoint au Responsable de service, chargé de formation)	В3	14 650 €	6 000 €	14 650 €
Cadre d'emplois des As	sistants socio éduco	tifs		
Emploi	Groupe d fonctions		Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Responsable de service ou pôle	B1	11 970 €	7 500 €	11 970 €
Chargé de missions	B2	10 560 €	7 200 €	10 560 €
Travailleur social	В3	10 300 €	6 000 €	10 300 €

		plafond annual Etat	Plafond annuel fixé	Plafond annuel
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat		
	fonctions		par la collectivité	fixé par la collectivité
Responsable de	B1	17 480 €	7 500 €	17 480 €
service ou pôle		1, 100 0		
Chargé de missions	B2	16 015 €	7 200 €	16 015 €
Agent en charge de	B3	14 650 €	6 000 €	14 650 €
responsabilités				
particulières (agent en				
charge de la jeunesse,				
agent assurant des				
fonctions d'animation,				
agent en charge des				
activités périscolaires) Cadre d'emplois des Ar	imantarius			
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé	Plafond annue
Emploi	fonctions	THE STATE WHITE STATE ST	par la collectivité	fixé par la collectivité
Responsable de	B1	17 480 €	7 500 €	17 480 €
service ou pôle	7.0	10015	7.000.0	16.015.0
Chargé de missions	B2	16 015 €	7 200 €	16 015 €
Agent en charge de	B3	14 650 €	6 000 €	14 650 €
responsabilités				
particulières (agent en charge de la jeunesse,				
agent assurant des				
fonctions d'animation)				
Cadre d'emplois des ad				
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé	Plafond annuel
	fonctions		par la collectivité	fixé par la collectivité
Encadrant de	C1	11 340 €	5 300 €	11 340 €
proximité				
Agent du service	C2	10 800 €	5 200 €	10 800 €
scolaire	C2	10 000 0	3 200 0	10 000 0
Agent d'exécution	C3	10 800 €	5 200 €	10 800 €
Cadre d'emplois des ad		10 000 0	2 200 0	10000
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé	Plafond annue
F	fonctions		par la collectivité	fixé par la
				collectivité
Encadrant de	C1	11 340 €	5 300 €	11 340 €
proximité				
Agent du service	C2	10 800 €	5 200 €	10 800 €
scolaire				
Agent d'exécution	СЗ	10 800 €	5 200 €	10 800 €
Cadre d'emplois des ad				
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé	Plafond annue
•	fonctions		par la collectivité	fixé par la collectivité
Encadrant de	C1	11 340 €	5 300 €	11 340 €
proximité				
Agent du service	C2	10 800 €	5 200 €	10 800 €
scolaire	1			
Agent d'exécution	C3	10 800 €	5 200 €	10 800 €
Agont a execution		10 000 €	3 200 0	10 000 0

Cadre d'emplois des ag	ents sociaux	- 51			
Emploi	Groupe fonctions	de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Encadrant de proximité	C1		11 340 €	5 300 €	11 340 €
Agent du service scolaire	C2		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Agent d'exécution	C3		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Cadre d'emplois des op	érateurs des acti	vités	physiques et sportives		
Emploi	Groupe fonctions	de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Encadrant de proximité	C1		11 340 €	5 300 €	11 340 €
Agent du service scolaire	C2		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Agent assurant des missions d'animations sportives	C3		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Cadre d'emplois des A'					
Emploi	Groupe fonctions	de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Encadrant de proximité	C1		11 340 €	5 300 €	11 340 €
Agent du service scolaire	C2		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Agent d'exécution	С3		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Cadre d'emplois des aa	lioints du patrime	oine			
Emploi	Groupe fonctions	de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Encadrant de proximité	C1		11 340 €	5 300 €	11 340 €
Agent du service scolaire	C2		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Agent d'exécution	C3		10 800 €	5 200 €	10 800 €
Cadre d'emplois des ag	ents de maîtrise				
Emploi	Groupe fonctions	de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Encadrant de proximité, adjoint encadrant de proximité, agent chargé de missions spécifiques (gestion de la conservation de la voirie, suivi des ERP, missions	C1		11 340 €	5 300 €	11 340 €

rágio dos conv				
régie des eaux, gestion de salles				
_				
municipales, suivi			,	
de travaux,				
gestion				
administrative et				
budgétaire)				
Agent du service	C2	10 800 €	5 200 €	10 800 €
scolaire				
Agent d'exécution	C3	10 800 €	5 200 €	10 800 €
	Y	Attachés territoriaux de		
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel	Plafond annuel
	fonctions		fixé par la collectivité	fixé par la collectivité
Dagnancable de Dâle	A1	29 750 €	9 500 €	29 750 €
Responsable de Pôle Responsable de	A1 A2	27 200 €	7 500 €	27 200 €
direction, Adjoint au	132	272000	, 5000	
Responsable de				
direction, Chargé de missions				
_	Assistants territorio	ux de conservation d	u patrimoine et des	
bibliothèques		DI C 1 1 E4.4	Plafond annuel	Plafond annuel
Emploi	Groupe de fonctions	Plafond annuel Etat		fixé par la
	Tonctions		fixé par la collectivité	collectivité
Responsable de service	B1	16 720 €	7 500 €	16 720 €
ou pôle				
Chargé de missions,	B2	14 960 €	7 200 €	14 960 €
Agent en charge de				
responsabilités particulières (adjoint				
particulières (adjoint au Responsable de				
service)				
Cadre d'emplois des ass	sistants socio-éducat	ifs territoriaux		
Emploi	Groupe de	Plafond annuel Etat	Plafond annuel	Plafond annuel
•	fonctions		fixé par la collectivité	fixé par la collectivité
Responsable de Pôle	A1	29 750 €	9 500 €	29 750 €
Responsable de	A2	27 200 €	7 500 €	27 200 €
direction, Adjoint au				
Responsable de				
direction, Chargé de				
missions				
Cadre d'emplois des Co	nseillers des activité	s physiques et sportives		
Emploi	Groupe de	Plafond annuel	Plafond annuel	Plafond annuel
Empior	fonctions	Etat	fixé par la	fixé par la
	10110110110		collectivité	collectivité
Responsable de Pôle,				
Directeur du CRD,	A1	25 500 €	9 500 €	25 500 €
Directeur du service				
des sports				
Responsable de				
direction, Adjoint au	A2	20 400 €	7 500 €	20 400 €
Responsable de				
direction, Chargé de				
missions, Assistant				
social				

Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux				
Emploi	Groupe de fonctions	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Responsable de Pôle, Directeur du CRD, Directeur du service des sports	A 1	46 920 €	9 500 €	46 920 €
Responsable de direction, Adjoint au Responsable de direction, Chargé de missions, Assistant social	A2	40 290 €	7 500 €	40 290 €
Cadre d'emplois des Techn				
Emploi	Groupe de fonctions	Plafond annuel Etat	Plafond annuel fixé par la collectivité	Plafond annuel fixé par la collectivité
Responsable de service ou de pôle cat B	B1	19 660 €	7 500 €	19 660 €
Chargé de mission Cat B	B2	18 580 €	7 200 €	18 580 €
Agent de catégorie B chargé de missions spécifiques (adjoint responsable de service, chargé de la formation, Educateur sportif)	В3	17 500 €	6 000€	17 500 €

- 2-Les dépenses afférentes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la commune.
- 3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <u>www.telerecours.fr</u>.

Le Maire,

ernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : Date et ref de l'accusé de réception :

2 8 JUIN 2023 2 8 JUIN 2023

120 _ 17062023